

Kardelen ÇELEBİ TOĞAÇ
300131273

MÉMOIRE

**Enjeux et usages de l'ODD 5 (« égalité entre les sexes et autonomisation des femmes
et des filles ») : le cas de la Türkiye**

En vue de l'obtention de la maîtrise ès arts en science politique

Sous la direction du professeur Frédéric Vairel

Faculté des sciences sociales - École d'études politiques

Université d'Ottawa

Août 2023

Résumé

La conception et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) ont constitué un vif débat dans la littérature. Dans cette optique, ce mémoire vise à étudier la mise en place de l'ODD 5 (Égalité entre les sexes) en Türkiye, un État où il s'agit d'un sujet complexe, parfois controversé, et en constante évolution. À travers la remise en question de l'universalisme onusien, le travail mettra en lumière les limites de l'agentivité de l'organisation, en portant sur « les projets » un point de vue critique ainsi que sur les partenariats qui les constituent, tout en exposant les enjeux du genre en Türkiye.

Abstract

The design and implementation of the Sustainable Development Goals (SDGs) has been a lively debate in the literature. With this in mind, this research paper aims to study the implementation of SDG 5 (Gender Equality) in Türkiye, a state where this is a complex, sometimes controversial and constantly evolving subject. By questioning UN universalism, the study will highlight the limits of the organization's agentivity by taking a critical look at "the projects" and partnerships, while exposing gender issues in Türkiye.

Remerciements

J'adresse tout d'abord mes sincères remerciements et ma profonde gratitude à l'Université d'Ottawa pour avoir généreusement accueilli des étudiants internationaux comme moi. Je suis reconnaissante envers cette institution qui m'a ouvert ses portes et m'a permis de poursuivre mes études supérieures.

Je tiens à exprimer ma gratitude la plus sincère envers mon directeur de mémoire, Monsieur Frédéric Vairel, pour son soutien et ses précieux conseils. Merci d'être à la fois un enseignant et un directeur passionnant. Malgré mes défis personnels, sa compréhension, son humanité et son expertise ont grandement contribué à la réussite de ce travail de recherche.

Je souhaite également remercier l'ensemble des professeurs qui m'ont aidé dans mon parcours de maîtrise. Au professeur Cédric Jourde pour m'avoir aidé à construire les bases méthodologiques de la recherche ainsi qu'au professeur Dimitrios Karmis pour avoir accepté de contribuer à l'évaluation de mon mémoire. Un grand merci également à mes camarades de maîtrise dont les commentaires et les échanges ont enrichi mon expérience de recherche.

Je souhaite également remercier mon père qui, où qu'il soit, m'a toujours soutenu, ma mère et ma sœur pour leur amour inconditionnel et surtout, à toi Berkan, mon partenaire de vie, pour tout, toujours.

Merci, teşekkürler, à tous et à toutes !

Ce mémoire est dédié :

Aux disparus significants lors des séismes du 6 février 2023,
À ceux que j'aime aujourd'hui,
Aux inconnus de demain.

Table des matières

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Introduction | 4 |
| Revue de littérature | 5 |
| Cadre théorique | 10 |
| Approche ontologique : | 10 |
| Cadre théorique : | 11 |
| Concepts centraux : | 12 |
| Propositions de recherche : | 14 |
| Méthodologie | 15 |
| La sélection et justification du cas : | 15 |
| Méthode : | 16 |
| Données : | 17 |
| Chapitre 1 : Mise en contexte de l'industrie du développement en Türkiye et usages locaux du genre globalisé | 20 |
| Chapitre 2 : Mise à plat du Programme à géométrie variable | 25 |
| Chapitre 3 : Lecture critique des deux projets | 31 |
| Analyse des partenariats : | 31 |
| Analyse des bénéficiaires : | 35 |
| Conclusion | 39 |
| Annexes | 40 |
| Annexe 1 : Les agences de l'ONU présentes dans les projets en cours pour 2022 .. | 41 |
| Annexe 2 : Les cibles visées par les projets | 42 |
| Annexe 3 : Les partenaires opérationnels des projets | 43 |
| Annexe 4 : Les contributeurs aux projets | 44 |
| Bibliographie | 45 |

Introduction

Le concept de « développement durable » est apparu dans la recherche scientifique au début des années 1980 sur l'initiative de l'Organisation des Nations unies (ONU). Il est d'abord promu en 1983 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, suivi par les Objectifs du Millénaire (OMD) entre 2000 et 2015, et jusqu'à aujourd'hui avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) (Boussichas, 2019). L'ONU se présente ainsi comme le « poste d'observation privilégié pour examiner la politique du développement international » (Thérien, 2019, p.63).

Depuis les années 1970, les politiques d'ajustement structurel qui ont mis l'accent sur la libéralisation des échanges et des marchés financiers ont négligé l'aspect humain des politiques de développement (Dezalay & Garth, 1998). Ce dernier a vu le jour à travers ces objectifs qui ont été configurés pour répondre à la problématique du développement humain. Le 25 septembre 2015, l'Assemblée générale de l'ONU, a adopté la résolution qui a mis en place le programme de l'Agenda 2030 dans le but de « transformer notre monde » et « de ne laisser personne de côté » (Nations Unies, 2015, p.1). Le plan d'action a établi cinq piliers principaux qui sont la population, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat, tout en conciliant les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale. Ce projet décrit par l'ONU même, comme étant « extrêmement ambitieux et porteur de changement » ne semble pas avoir atteint l'effet souhaité à l'heure actuelle et sa conception a constitué une source de débats dans la littérature académique (Hugon, 2016; Elveren, 2018; Melonio & Tremel, 2021). Ainsi, la

présente revue de littérature cherchera à répondre à la question générale suivante : quels sont les éléments qui entravent la progression des ODD ?

Revue de littérature

La littérature disponible nous apprend que si les intérêts des ODD sont incontestables en termes des valeurs qu'ils incarnent telles que la paix, l'égalité, le bien-être, leur mise en œuvre reste particulièrement complexe. « Le monde change et les priorités de la communauté internationale évoluent », ainsi, les ODD recouvrent plus de défis que leurs aînés, les OMD (Hugon, 2016, p.22). Ils sont au nombre de 17 objectifs associés à 169 cibles, soit plus du double des OMD. Cependant, « en se voulant plus complets, ils deviennent plus complexes » (Hugon, 2016, p.24). Alors que les OMD étaient axés sur une approche quantitative, les ODD privilégient davantage la qualité, ce qui rend leur mesure difficile (Elveren, 2018). Le grand nombre d'indicateurs, pour un total de 232, fait de leur suivi une affaire de statistique complexe (Melonio & Tremel, 2021). En effet, les auteurs pensent que cela « risque de faire basculer la mise en œuvre de l'Agenda dans un exercice technocratique, loin de l'ambition transformatrice qu'il s'était donnée au départ » (Melonio & Tremel, 2021, p.4). Egil ajoute que les acteurs cherchent à satisfaire ces indicateurs coûteux plutôt que de se concentrer sur l'action elle-même (Egil, 2015). D'autres démontrent aussi que ce nombre d'indicateurs n'est pas suffisant pour assurer le suivi de toute l'humanité (De Milly, 2015).

L'exhaustivité cause un autre problème, celui de la priorisation. En effet, la littérature montre que les progrès sont inégaux dans le monde : chaque État priorise l'ODD

qui lui semble le plus important, ce qui fait courir le « risque de perdre de vue l’approche systémique prônée par l’Agenda 2030 » (Melonio & Tremel, 2021, p.3). Surtout, l’objectif numéro 5 traitant de l’inégalité entre les sexes est négligé par les pays en voie de développement. Elveren montre qu’il y a un manque de la part des États à collecter des données sexospécifiques parce qu’elles ne font pas partie de leur liste de priorités (Elveren, 2018). D’autres auteurs comme Morgan, Dhatt, Kharel et Muraya montrent aussi que cet objectif est ignoré soit « parce qu’on ne sait pas vraiment comment l’aborder, ou parce qu’ [il] ne fait plus intrinsèquement partie des priorités » (Morgan et al., 2020, p. 181).

Un autre facteur qui ressort est celui lié à la définition même des objectifs. En effet, la thèse universaliste promue par les ODD provoque un malentendu entre les pays du Sud et du Nord. Chacun les interprète à sa façon, ce qui a des conséquences sur la réalisation ainsi que la responsabilisation (Thérien, 2019). Sous un angle philosophique, les ODD s’opposent aux théories libérales critiquant la conception planiste et privilégiant le marché sur l’humain (Hugon, 2016). En outre, les théories de l’hégémonie expliquent que les pays développés continuent à conserver leur statut hégémonique et à privilégier le marché sur les territoires vulnérables. En effet, ces théories critiquent la posture de légitimité que détiennent les États d’Occident dans l’ordre mondial (Badie, 2013) et plus précisément, le fait qu’ils définissent ce qui est convenable dans les relations internationales tout comme dans le processus de mise en place des ODD. D’un autre côté, les post-marxistes perçoivent les ODD comme des symptômes liés aux conséquences néfastes du capitalisme (Hugon, 2016).

Ensuite, on note que les ODD ont un caractère aspirationnel et non-contraignant (De Milly, 2015). Pourquoi s'engager, s'il n'y a pas de sanctions ? En effet, l'Organisation des Nations unies possède une capacité limitée d'imposition sur ses États membres. Certes le 17^e objectif : « Partenariats pour la réalisation des objectifs », a pour but de renforcer la coopération entre les États, il faut savoir que ces objectifs ne sont pas juridiquement contraignants, ce qui signifie qu'aucun pays n'a l'obligation légale de les mettre en place (Compétences et prises de décision de l'ONU, s. d.). En outre, il est pertinent de mentionner que la réalisation des ODD ne repose pas seulement sur les gouvernements, le secteur privé doit s'engager aussi, mais la répartition des rôles n'est pas définie (De Milly, 2015).

Finalement, le dernier élément sur lequel les auteurs s'entendent, c'est le défi du financement. En effet, ces grandes ambitions nécessitent aussi de grandes ressources à la fois pour les mettre en œuvre, mais aussi pour faire leur suivi (Elveren, 2018). Hugon ajoute que le budget des États concernant l'aide publique au développement n'est pas suffisant pour financer les ODD. Ils supposent des financements additionnels ainsi que la mobilisation du secteur public, mais aussi privé, à travers la responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin qu'ils adoptent des modes de production et de consommation durables (Hugon, 2016). Boussichas démontre qu'en effet, les fonds nécessaires sont disponibles dans le monde, mais le problème reste de savoir comment prioriser les budgets vers le financement des ODD (Boussichas, 2019).

À partir de cet aperçu de la littérature académique, il est possible de remarquer qu'il y a certainement des critiques adressées envers la conceptualisation et la mise en place des ODD dans le monde. Néanmoins, on remarque aussi que le côté positif, soient les bienfaits potentiels des ODD, reste négligé. En effet, ces auteurs ont formulé les constats à partir des données/rapports mondiaux, ou sur une dichotomie Nord-Sud. Les études sont soit disponibles sur l'ensemble des ODD, sinon dans des « régions » comme l'Union européenne (Carlsen & Rainer, 2021) ou l'Asie-Pacifique (Aggarwal & Chakraborty, 2016). La plupart des études abordent ainsi des cas généraux, à quelques exceptions près, qui traitent de la mise en œuvre des ODD à l'échelle micro (Igrioglu et al., 2020) (Khushik & Diemer, 2021). C'est pourquoi, mettre l'accent sur un ODD spécifique et en faire une recherche récente à partir d'une étude de cas sur un État nous semble pertinent pour pouvoir apporter une contribution à l'analyse de la difficile mise en œuvre des ODD et des raisons qui freinent leurs réalisations. Ainsi, dans le cadre de ce mémoire, l'ODD 5 attire particulièrement notre attention. Lorsqu'on consulte les écrits qui s'intéressent à l'échelle micro, seulement quelques travaux, comme ceux de Gunluk-Senesen Cin et Gumus, mettent en lumière cet ODD dans le contexte de la Türkiye. Ces derniers mettent l'accent sur une mise en situation économique, précisément sur les questions budgétaires et professionnelles, mais ne vont pas au-delà (Cin et al., 2021; Gunluk-Senesen, 2021).

Par ailleurs, plusieurs travaux dans la littérature montrent que l'inégalité entre les sexes est l'une des formes d'inégalité les plus répandues de nos jours (Nussbaum, 2008; Morgan et al., 2020). Les femmes manquent du soutien nécessaire en termes de développement pour mener une vie pleinement humaine, même dans des démocraties

constitutionnelles où elles possèdent théoriquement l'égalité ; en réalité, elles sont des « citoyennes de seconde zone » (Nussbaum, 2008, p.18). Par ailleurs, les auteurs notent que l'égalité entre les sexes est l'affaire de tous et non pas un intérêt particulier réservé aux femmes (Morgan et al., 2020). Ces auteures plaident pour une approche transversale des ODD, car le concept de genre est omniprésent dans tous les objectifs de développement durable. Elles considèrent que les questions de genre doivent être davantage prises en main dans l'Agenda international si des progrès sont souhaités dans l'avancement des ODD (Morgan et al., 2020). Certes, le genre occupe une place dans l'Agenda international, la prolifération et la diversification de son usage à toutes les échelles (locales, nationales, internationales) par des acteurs aussi divers que « l'ONU et ses agences, des gouvernements et des municipalités, des associations locales et des milieux académiques » font du concept aujourd'hui une catégorie globalisée d'action publique (Cîrstocea et al., 2018, p.9). À travers l'implantation de projets passe-partout, l'institutionnalisation du concept a contribué en effet à dépolitiser le genre. Le terme de « développement » qui fonctionne comme un mot-valise selon Rist, digère le tout. Ainsi le genre est dilué dans les politiques du développement, et par conséquent perd sa dimension critique féministe (Cîrstocea et al., 2018; Rist, 2013).

Pour conclure, les ODD se présentent comme un outil de coopération internationale pour le développement durable, cependant plusieurs auteurs remettent en cause leurs conditions et modalités de mise en place. Toutefois, la littérature disponible mérite d'être enrichie avec des cas particuliers qui sont sous-étudiés. Jusqu'à maintenant, cette problématique duelle « Türkiye » et « ODD 5 : Égalité des sexes » est peu abordée dans

les écrits consultés. Ainsi, dans le but de contribuer à ces écrits, surtout, de combler ce vide, nous posons les questions suivantes : *Quelles sont les forces et limites de la stratégie de l'ONU dans la mise en œuvre de l'ODD 5 dans le cas de Türkiye en 2022 ? À partir du cas turc, quelles critiques peut-on faire au paradigme universaliste des politiques onusiennes ?*

Cadre théorique

Approche ontologique :

Dans la réalisation de ce mémoire, on adoptera une posture constructiviste. Selon cette approche, il n'existe pas de réalité objective dans le monde : les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs (Corcuff, 2011). Dans la perspective constructiviste, le monde est en constante élaboration : les êtres humains organisent et réorganisent l'univers social tout en étant pris par le jeu des routines, institutions et structures. Cette réalité est ainsi construite à travers les représentations, les normes, les identités et les perceptions ainsi que les pratiques sociales et politiques (Nay & Petiteville, 2011). Notre vision ontologique explique aussi qu'à l'intérieur de ce monde socialement construit, nous pensons que les relations sont guidées par des structures qui ont des effets sur les individus et vice-versa. Ainsi, les relations politiques internationales évoluent dans un monde socialement construit, c'est-à-dire, que les perceptions sont aussi déterminantes que les facteurs objectifs et les normes sont de même importantes pour réaliser des changements (Nay & Petiteville, 2011). On note aussi que la production et la diffusion des normes sont des actions importantes qui nourrissent les relations internationales, car elles influencent les comportements des États.

Ces dernières peuvent être produites et diffusées par des acteurs étatiques tout comme non-étatiques (Nay & Petiteville, 2011). Ainsi, pour étudier le cas de l'ODD 5, nous mettrons l'accent sur la structure ainsi que l'agentivité politique de l'ONU, qui est donc capable de produire et diffuser des normes au niveau international et qui a donc des effets sur les individus concrets, dans notre cas, les femmes.

Cadre théorique :

En ce qui concerne le cadre théorique, nous nous inspirerons de l'une des théories critiques, soit la théorie néogramscienne. Celle-ci met l'accent sur les structures qui influencent la politique mondiale, plus précisément sur l'existence d'une puissance hégémonique qui en faisant bénéficier ses alliés des retombés économiques et politiques assure sa légitimité ainsi donc sa domination (Cox, 1996). Cette théorie propose le concept d'hégémonie qui désigne la suprématie d'un ou des États sur d'autres. En effet, les travaux de B. Badie nous proposent d'utiliser le concept de l'Occident pour étudier les rapports de pouvoir dans l'ordre mondial. Il nous parle d'une diplomatie de club occidentale qui fait référence à un groupe d'États hégémoniques qui détient la légitimité à l'échelle internationale (Badie, 2013). En effet, cette hégémonie est fondée principalement sur la domination économique, mais elle s'exprime dans les institutions, comme celles des Nations Unies, et la société civile. Plus spécifiquement, il explique que le système international actuel est compréhensible en se basant sur une domination idéologique, militaire et morale de l'Occident en raison de son histoire, de son interventionnisme et de sa bonne image de la société. Par le fait, le choix d'une telle théorie dans cette analyse est pour souligner les limites de l'hégémonie des pays développés et des institutions

internationales sur les pays en voie de développement en ce qui concerne les défis des ODD. Selon Badie, ces États hégémoniques qui dominent l'ordre mondial possèdent une posture de légitimité, c'est-à-dire, qu'ils définissent ce qui est convenable et acceptable dans les relations internationales tout comme dans le processus de mise en place des Objectifs de Développement Durable. Ce qui est encore plus intéressant, si on met de côté l'histoire des empires coloniaux, c'est la place qu'occupent les valeurs promues par cet « Occident » : « la première fois, dans l'histoire de l'humanité, une partie du monde prétend ainsi étendre sa vision, sa conception du souhaitable et du désirable, sa façon de vivre et de gouverner à l'ensemble de la planète », et le fait en établissant « aucune limite géographique, condensant ce système de sens et d'actions dans l'idée de modernité, de développement ou de globalité » (Badie, 2013, p. 154).

Concepts centraux :

Tout d'abord, le principal concept qu'on mobilisera est l'universalité. En effet, ce qu'on observe à travers la mise en œuvre, ou pas, des politiques internationales, c'est que chaque partie prenante a sa propre définition de la réalité, voire possède une interprétation selon ses propres intérêts. En parlant de l'universalité, on sous-entend que « nos » problèmes sont aussi « leurs » problèmes. Selon le Nord, les ODD sont conçus comme « une manière d'amener les pays émergents et les autres pays à revenus intermédiaires à partager le fardeau du développement global », alors que les pays du Sud « ont plutôt envisagé la notion d'universalité comme une manière de donner plus de responsabilités aux pays riches, autant à l'échelle domestique qu'à l'échelle globale » (Thérien, 2019, p. 69). Par ailleurs, Judith Butler soulève le problème du sens du terme « universel » : elle

explique que celui-ci varie selon les normes et les valeurs spécifiques des cultures et que l'idée d'une universalité absolue exclut certains groupes et marginalise leurs expériences (Butler, 2000). Walzer définit l'universalisme en deux formes; une première définition surplombante selon laquelle une singularité constitue la Vérité de l'histoire. Elle se donne ainsi la légitimité d'imposer des valeurs et des normes universelles sur les sociétés. Tandis que l'universalisme réitératif reconnaît que les valeurs universelles devront être adaptées et négociées dans un dialogue équilibré entre différentes traditions culturelles et politiques (Walzer, 1992).

Deuxièmement, nous traiterons des normes sociales. Ce sont les règles, les paramètres culturels et symboliques qui guident les actions des institutions (Nay & Petiteville, 2011). En effet, ce concept rejoint celui de l'universalité. En intériorisant les objectifs de développement, les États adhèrent aux normes universelles de l'ONU qui visent à orienter alors les pratiques sociales et politiques au niveau local. Les projets lancés dans la mise en œuvre des ODD incarnent, en effet, ces normes sociales définies par l'ONU.

Enfin, nous traiterons de la contextualité. Passeron définit le contexte comme étant le « sous-ensemble du monde historique dont on peut montrer que sa description est indispensable pour établir le sens d'une assertion empirique quand on veut trancher de la vérité ou de la fausseté de cette assertion ou, plus généralement, quand on veut définir sa compatibilité ou son incompatibilité avec d'autres propositions entrant dans un raisonnement » (Passeron, 1991, p.399). Ce concept est choisi pour mettre en valeur

l'absence du lien entre le global et le local (le national). Le global, ici, renvoie aux normes de l'Hégémonie onusienne et le local engendre les spécificités des pays cibles par les ODD. En d'autres mots, à travers ce concept, nous tenterons de prendre en compte la situation locale en son intégrité avec son histoire, ses valeurs, ses spécificités socioculturelles, politiques et économiques. En effet, on peut dire que le concept de la contextualité nous aidera à mettre en lumière les « rencontres » entre le local et le global, ainsi comparer si le contenu des projets de l'ODD 5 correspond bien aux problèmes locaux liés au développement des femmes en Türkiye.

Propositions de recherche :

Les réponses anticipées que nous pouvons donner à nos problématiques de recherche sont les suivantes : premièrement, l'ONU possède une grande capacité d'action, mais la stratégie opératoire onusienne à force d'être universelle manque de contextualité. En d'autres mots, même si l'ONU a la force d'intervenir dans un champ comme les inégalités entre les sexes, les programmes (projets) lancés dans le cadre de l'ODD 5 ne suffisent pas à prendre en compte les besoins actuels des femmes en Türkiye, mis en lumière par la littérature académique. Deuxièmement, sous ce mythe onusien qu'on cherche à déconstruire, il y a aussi l'absence d'implication nationale pour éradiquer le problème. Autrement dit, la contribution gouvernementale ainsi que celle des entreprises et organisations locales ne font pas de l'enjeu de l'inégalité entre les sexes une priorité.

Méthodologie

La sélection et justification du cas :

Tout d'abord, il est pertinent de souligner que cette recherche s'appuiera sur une étude de cas : la mise en œuvre de l'ODD 5 en Türkiye. L'étude de cas comme stratégie de recherche empirique est choisie, car elle permet d'explorer la configuration et d'évaluer les explications théoriques d'un ou un petit nombre de phénomènes (Venesson, 2008). En effet, le choix spécifique de cet ODD et de ce pays est interrelié. La Türkiye est choisie comme cas d'étude par le propre intérêt et la motivation de la chercheuse, mais aussi par l'actualité locale de l'enjeu des inégalités des sexes. L'état des lieux en 2022 est loin de satisfaire les critères propres à l'ONU : le rapport annuel des Objectifs de développement durable en 2022 place la Türkiye au 71^e rang sur 163 pays, et la classe sur ces échelons d'indicateurs en zone rouge où « des défis majeurs demeurent » dans le cadre de l'ODD 5 (Sustainable Development Report 2022, s.d.). Par ailleurs, des observations dans la presse nationale et internationale permettent de voir la hausse dans les revendications des femmes pour une société plus égalitaire (*Hürriyet*, 2020; *Cumhuriyet*, 2022). On y ajoute le nombre effrayant des féminicides dans les années précédents : 334 femmes ont été victimes de féminicide en 2022 (Türkiye'de 2022'de 334 kadın öldürüldü, DW, 2023). En outre, d'autres entités internationales comme le World Economic Forum classe le pays au 130^e rang sur les 153 dans le rapport « Global Gender Gap » en 2020 (Global Gender Gap Report 2020, s. d.). Ainsi, l'objectif visé par cet ODD 5 qui est d'éradiquer les inégalités entre les sexes présente un domaine de recherche significatif dans ce pays.

Méthode :

Afin de répondre à notre problématique qui cherche à montrer les enjeux de mise en œuvre des politiques de l'ONU pour l'ODD 5 en Türkiye, nous procéderons à une analyse de discours. Il s'agit d' « une démarche fondée sur la linguistique mais qui insiste sur le lien entre le discours et le social, entre le verbal et l'institutionnel, entre les mots, les figures, les arguments et ceux qui les énoncent et les interprètent » (Bonnafous & Krieg-Planque, 2014, p.223). Cette méthode est particulièrement utile, car elle nous permettra de révéler le contenu latent des données, au-delà de leur contenu manifeste. Ainsi, l'analyse ne se contente pas de décrire simplement le "quoi" et le "comment" des données, mais cherche à comprendre le "pourquoi" ou les significations cachées derrière ces données (Krippendorff, 2018, p.27). Ayant adopté une posture constructiviste, nous espérons à travers la méthode d'analyse de discours mettre en lumière les enjeux que soulèvent les différents projets lancés dans le cadre de l'ODD 5. Plus précisément, analyser le discours dans ces projets incluant les publics et lieux visés, les partenaires ainsi que le budget dont on cherchera à tirer des significations et sens, va nous mener, nous l'espérons, à trouver ce qui fonctionne ou pas et comment cela fonctionne. Nous pourrons ainsi évaluer si l'universalité des projets de l'ONU est compatible avec la contextualité de l'enjeu sur le plan national turc. L'analyse de discours peut donc nous aider à révéler les préjugés cachés et les rapports de pouvoir dans la communication, mais aussi dans la mise en œuvre de l'objectif ainsi qu'à comprendre comment les normes onusiennes sont élaborées et réinterprétées dans différents contextes.

Données :

La méthodologie précédente s'articulera sur une exploration et une analyse d'écrits. Ce mémoire s'appuiera à la fois sur des sources primaires et secondaires. Tout d'abord, on précisera que notre étude se basera sur des données déjà existantes. La source de données primaires consistera en des documents provenant de l'ONU, écrits et disponibles en format électronique. Sur le site web « United Nations Türkiye »¹, il existe une partie destinée à présenter chaque ODD et les principales initiatives, c'est-à-dire, les projets lancés dans le cadre de chaque objectif. Nous consacrerons ainsi notre analyse aux projets de l'ODD 5 mis en place dans le pays (*Sustainable Development Goal 5*, s. d.). Une telle démarche va nous permettre d'« utiliser des données, dont les (...) éléments informatifs [ont été] rassemblés pour des fins autres que celles pour lesquelles les données avaient été recueillies initialement » (Dionne & Fleuret, 2016, p. 254). On précisera aussi que dans les limites d'un mémoire de maîtrise avec des moyens et temps limités, nous privilégierons une temporalité spécifique. En effet, certes, les ODD sont mis en place depuis 2016 pour être atteints en 2030, nous privilégierons une année spécifique en raison de la disponibilité et à l'accès des données. Un très grand nombre de projets est mis en ligne pour l'année 2022, c'est pourquoi celle-ci sera étudiée. De prime abord, il est à noter qu'il existe un total de 105 projets, mais l'accès aux « project documents » n'est pas disponible pour l'ensemble des projets. D'où le fait qu'une critique envers la transparence de l'ONU peut également être formulée. Afin de préparer la mise à plat du Programme en général, nous utiliserons ainsi les données qui sont disponibles pour chacun des projets et qui s'affichent dans la

¹ <https://turkiye.un.org/en/sdgs>

période de 2022. Cependant, le choix des projets en particulier sera, par conséquent, effectué en fonction de l'accès public aux documents officiels. De ce fait, les documents de projets qui ont pu être trouvés et qui seront étudiés ont pour titres : « Improvement of reachable NEET women's skills and employment » et « UNFPA - Country programme document for Turkey ». À l'heure actuelle, ces deux documents officiels sont trouvés et sont disponibles dans la bibliographie. De plus, depuis le début de notre recherche, nous avons constaté que les documents ont été enlevés du web et ainsi notre accès est devenu plus limité.

Comme données secondaires, nous utiliserons la littérature académique (articles et livres) que nous jugeons comme l'une des sources les plus crédibles dans le contexte actuel de la Türkiye. Ces sources, exposant le contexte local, nous permettront de voir si les projets de l'ODD 5 répondent bien aux défis locaux des femmes en Türkiye. Plus précisément, l'article de Özveren et Dama, « Current Situation Perception of Gender Inequality in Turkey », sera privilégié dû à son caractère récent, mais aussi parce qu'il ne mentionne pas les interventions onusiennes (Özveren & Dama, 2022). D'autres recherches seront aussi mobilisées (Kama Özelkan, 2009; Şimga, 2019). Par conséquent, nous pourrons évaluer si l'universalité des projets de l'ONU (source primaire) est compatible avec la contextualité de l'enjeu sur le plan national turc (source secondaire). Ainsi, toute cette documentation nous permettra de réunir les éléments nécessaires pour mener une analyse rigoureuse.

Le travail sera structuré ainsi. Dans une première partie nous allons mettre en contexte l'évolution des projets de développement en Türkiye. Dans un deuxième temps, nous analyserons de près comment l'ONU intervient dans la mise en place de l'ODD en question. Enfin, nous nous pencherons sur l'examen détaillé des deux projets en particulier.

Chapitre 1 : Mise en contexte de l'industrie du développement en Türkiye et usages locaux du genre globalisé

Dans cette partie, nous mettrons l'accent sur le développement du genre en Türkiye en nous appuyant sur la littérature turque. Ainsi, pour comprendre l'évolution des projets de développement des femmes en Türkiye, il est essentiel de jeter un regard sur le contexte historique. On note que le mouvement des femmes turques n'a pas constitué un bloc homogène au cours de l'histoire : « son évolution doit plutôt être envisagée comme l'histoire de solidarités et de divergences à différents moments, souvent en interaction avec les débats politiques du pays » (Şimğa, 2019, p.205). Les années les plus remarquables en termes de mouvement de femmes furent les années 1980 (Karagöz, 2008; Kama Özelkan, 2009) pendant lesquelles « des rencontres et réunions à travers les grandes villes pour la mise en œuvre d'une prise de conscience de leurs problèmes par les femmes elles-mêmes » ont été organisées (Chevion et al., 2012, p.95).

En effet, dans les années 1980, comme au reste du monde, le pays a connu un processus de transition vers une économie de marché néolibérale. Ainsi, « la modification des modes de gouvernement sous l'effet de transformations nationales et internationales » a eu pour conséquence un « redéploiement » de l'État sur la scène socio-économique et l'émergence de nombreuses ONG en tant que prestataires de services dans les domaines social, économique et politique a provoqué des transformations sociales majeures (Hibou, 1998; Kama Özelkan, 2009). Désormais, le capital social a été laissé aux mains des organisations non gouvernementales et des agences internationales de développement à travers les programmes d'aide ainsi que des projets humanitaires. En outre, la suppression

des clivages droite et gauche résultant du coup d'État de 1980 a permis le développement de nouveaux discours et de nouveaux paramètres de devenir visibles (Arat, 2000). En effet, malgré la répression intérieure du début des années 1980, la Türkiye était de plus en plus connectée au monde en raison de la mondialisation. Ces liens de plus en plus étroits ont favorisé l'émergence d'une nouvelle vague de féminisme dans le pays (Arat, 2000) réunissant les féministes radicales, libérales, ethniques, culturelles et islamistes (Cheviron et al., 2012). Parallèlement, il y a eu un tournant majeur sur la scène internationale, en 1975 : « la Conférence mondiale des femmes organisée par les Nations unies à Mexico » a débuté la « Décennie internationale de la femme (1976-1985) » dont le but était de trouver une stratégie commune d'action (Cîrstocea et al., 2018, p.10). Ainsi, les années 1980 et 1990 furent les années où l'activisme politique des femmes s'est institutionnalisé, par conséquent, « a variety of women's organizations spread to all over Turkey » (Kama Özelkan, 2009, p.65). Ces initiatives ont abouti à l'augmentation significative des projets en direction du développement des femmes. En effet, Sampson explique que les changements tels que la privatisation, les réformes agricoles, juridiques et éducatifs, la démocratisation des institutions et le développement de la société civile ont été articulées sous la forme de projets : il décrit cette nouvelle ère comme « un monde de projets » (Sampson 1996, p.121). D'autant que depuis la candidature à l'Union Européenne de la Türkiye, en 1999, le pays a poursuivi « un développement basé sur les projets » et financé par la Commission européenne (Kian, 2018, p.132). Les ONG, soutenues financièrement par les agences internationales, sont alors temporairement devenues les garants de la démocratie, des droits de l'homme et des droits de la femme (Kama Özelkan, 2009). On assiste alors à une globalisation des politiques publiques (Eboko, 2015), et « une industrie

internationale qui fabrique de l'ingénierie sociale » (Olivier de Sardan, 2021, p.292) à travers des projets de développements financés par le Nord ou une institution internationale. Ainsi, il est possible de voir que la Türkiye est en plein dans les tendances de l'aide internationale tant au niveau de l'imaginaire néo-libéral qu'au niveau de la gestion par les projets des organisations internationales ainsi que des ONG. On note ainsi qu'au cours des années 1990, des idées comme le renforcement de la « société civile », le consensus, le partenariat ainsi que le discours de grandes organisations internationales incluant des notions telles que la gouvernance et la notion de « parties prenantes » (stakeholders) sont intégrés dans le pays (Yalçın-Riollet, 2016, p.173).

Cependant, la circulation de ces programmes/projets de genre « provoque des effets inattendus et même déconnectés des logiques qui lui sont propres au départ » (Cîrstocea et al., 2018, p.16) Dans le cas de la Türkiye, nous explique Kama, cela a créé un « project feminism », une initiative qui est source de contradictions (Kama Özelkan, 2009, p.63).² Elle analyse deux organisations de femmes turques, Mor Çatı et KAMER, qui sont deux organisations fondées dans les années 1990 pour aider les femmes contre les violences au travers de centres d'hébergement et de solidarité. Kama démontre que ce project feminism aboutit à une lutte pour éliminer toutes les sources (les fonds) de domination financière et idéologique et une lutte pour surmonter les processus bureaucratiques qui ne cessent

² Cette couleur locale donnée aux tendances internationales s'observe dans d'autres coins du monde comme au Nicaragua. Lacombe explique que l'affirmation du féminisme nicaraguayen après la guerre civile s'accompagne à la fois des événements cristallisateurs au contexte national, mais aussi de l'internationalisme pro-révolutionnaire et de certains événements régionaux ou internationaux portant sur le sujet collectif « femmes » (Lacombe, 2018, p.143).

d'augmenter la charge du travail des organisations. En effet, les concepteurs des projets sont aussi, la plupart du temps, les financeurs. Ainsi les organisations de femmes font face au défi de maintenir leur indépendance, non seulement organisationnelle, mais aussi en ce qui concerne leurs principes d'action. Plus précisément, si le financement des politiques varie en fonction des domaines d'interventions dans lesquels elles sont financées, le féminisme de projet risque de devenir un obstacle, une menace pour leur indépendance ainsi que pour les droits des femmes (Kama Özelkan, 2009). Les organisations de femmes, tout en essayant de collecter des fonds pour leur travail, courent le risque de perdre le contact avec les femmes, ce qui diminue alors la portée activiste. En ce qui concerne le poids bureaucratique, la recherche de Funda montre qu'au lieu de consacrer leur énergie sur les problèmes, les femmes perdent leur temps à préparer des brochures, répondre à des courriels, rédiger des rapports, élaborer des tableaux d'indicateurs, etc. Une des femmes participant aux entretiens énonce :

« All these unnecessary details return to us as major workload. This steals from the time I should be spending with women. This is distracting for me. When I focus on something here, a phone call from the local administration makes you lose your concentration » (Kama Özelkan, 2009, p.68).

En effet, une des revendications récurrentes est celle de l'absence d'une politique gouvernementale qui soutiendrait ces organisations financièrement (Kama Özelkan, 2009). Cela nous pousse à penser que ces multiples organisations ne sont qu'une fin en soi et non pas un moyen pour parvenir au but ultime. Il serait injuste de condamner l'aide internationale au développement et on ne peut sous-estimer le rôle que les organisations de la société civile peuvent jouer dans la lutte des femmes. Néanmoins, dans un territoire où l'État n'a pas de politique *durable* en faveur des femmes, ni les ONG locales, ni

l'international ne peuvent survivre. En d'autres termes, les centres des femmes ne peuvent jouer le rôle de médiateur et coopérer dans la mise en œuvre des projets s'ils n'ont pas de viabilité économique (Kama Özelkan, 2009). Il est ainsi possible de remarquer que la globalisation des politiques a permis une prise de conscience et une mobilisation, néanmoins la « rencontre » avec le local a donné naissance à d'autres enjeux.

Chapitre 2 : Mise à plat du Programme à géométrie variable³

À présent, dans le but de fournir un aperçu global, nous allons offrir une présentation synthétique du Programme de l'ODD 5 en Türkiye. Tout d'abord, il est pertinent de préciser que selon les données de 2022, pour le financement de l'ODD 5, un montant de 38.7 millions de dollars américains apparaît disponible, ce qui représente 11.16% des ODD en général et une hausse par rapport à l'année précédente qui s'élevait à 27,1 millions (*Sustainable Development Goal 5*, s. d.). À partir de ces chiffres, nous constatons que dans le cadre de la Türkiye, la priorité parmi les 17 ODD, est accordée à l'ODD 4, soit l'Éducation de qualité et l'ODD 8 qui traite du Travail décent et de la croissance économique. Le budget accordé à l'égalité des sexes (ODD 5) se place au troisième rang (*Sustainable Development Goal 5*, s. d.).

Afin d'examiner le Programme en détails, nous nous intéresserons à quatre éléments qui jouent un rôle dans sa mise en place. Ce sont : *l'agence de l'ONU*; *les cibles*; *les partenaires opérationnels* (implementing partners) et *les contributeurs* (contributing partners). Ces éléments sont disponibles pour chacun des projets sur le site web officiel de l'ONU Türkiye. Nous avons procédé à une transcription de ces données sur le logiciel Excel ce qui nous a permis d'effectuer une catégorisation grâce à laquelle nous sommes en mesure de mettre en lumière et d'identifier les principaux intervenants. En d'autres termes, ceci nous permet de voir les acteurs du jeu en général dans la mise en place de l'ODD.

³ Le Programme ici réfère au Projet en général de la mise en œuvre de l'ODD 5. À l'intérieur de ce Programme, il y a 105 projets (« activities » selon les termes du site) en cours pour l'année 2022.

Comme explicité précédemment, il y a 105 projets existants en cours de l'année 2022, nous avons ainsi opéré nos constats à partir de cet ensemble de projets. Ces données transcrites sur Excel, sont présentées sous forme de graphiques et sont disponibles en Annexes.

Premièrement, on souligne que l'ONU dans son système possède plusieurs sous-entités. Sans surprise, l'agence onusienne la plus impliquée dans la mise en œuvre de l'ODD 5 est l'ONU Femmes, avec une présence égale à 27% dans l'ensemble des projets. Elle est suivie par l'UNFPA, le Fonds des Nations unies pour la population, l'agence en charge des questions de santé sexuelle et reproductive (*UNFPA & les Objectifs de Développement Durable*, s. d.) avec 21%.

Chaque projet que nous comptons fait partie de l'ODD 5, cependant chaque ODD possède aussi ses propres cibles. Parmi notre ensemble de projets, nous constatons que les cibles les plus travaillées en Türkiye, en 2022, sont 5.1, 5.5. et 5.2 ;

- 5.1 : Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles (23% des projets visent cette cible)
- 5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique (21%)
- 5.2 : Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation (20%).

Par ailleurs, on note que les projets de l'ODD 5 se croisent avec d'autres ODD, d'où l'intérêt d'une approche transversale. Il y a surtout des projets en commun avec l'ODD 3; (19 projets) et avec l'ODD 8 (23 projets en commun). L'ODD 3 est consacré à la « Bonne santé et bien-être » et l'objectif numéro 8 traite du « Travail décent et croissance économique ». Cela ressort dans les deux projets que nous étudierons prochainement.

Les partenaires opérationnels constituent une panoplie d'entités auxquelles l'ONU alloue des ressources pour exécuter ou mettre en œuvre les projets et les activités (Joint Inspection Unit, 2021). Parmi les partenaires opérationnels, au lieu de faire une distinction à partir du secteur public et privé, nous avons mené une catégorisation plus exhaustive. Ainsi, nous avons classifié les partenaires opérationnels dans les catégories suivantes : le gouvernement national, les gouvernements étrangers, les organisations de la société civile (OSC) incluant les ONG⁴, les agences onusiennes, le secteur privé et le milieu académique. Pour les déterminer, les sites web officiels des organisations ont été consultés. Le graphique est disponible en Annexes. Voici le tableau qui ressort les résultats :

| Catégorie | Nombre | Pourcentage |
|-------------------------|------------|---------------|
| Gouvernement national | 56 | 36,60% |
| Gouvernements étrangers | 5 | 3,26% |
| OSC-ONG | 49 | 32,02% |
| ONU | 18 | 11,76% |
| Privé | 19 | 12,41% |
| Milieu académique | 5 | 3,26% |
| Autre | 1 | 0,65% |
| TOTAL | 153 | 99,96% |

⁴ Dans le site web nous retrouvons à la fois les termes OSC et ONG. Étant donné l'insuffisance des données pour déterminer si une organisation se considère en tant qu'ONG, on les a considérés comme étant deux acteurs de la société civile.

Jean-Pierre Olivier de Sardan, dont les travaux sont concentrés sur les projets de développement en Afrique, s'intéresse à la marge de manœuvre locale, en d'autres termes, les petits acteurs comme les organisations non gouvernementales (ONG) (Olivier de Sardan, 1995). Comme le précise Giraud, ces dernières sont invitées à participer au processus de la globalisation du genre à travers des pratiques participatives : elles contribuent à la création des normes internationales, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes (Giraud, 2018). Leur rôle est d'être des médiateurs en tant qu'agents de développement (Olivier de Sardan, 1995). Avec une analyse davantage approfondie, il faut préciser que nous constatons qu'il y a des organisations invisibles parmi les OSC. Plus précisément, les noms de 14 OSC ne sont pas explicitement précisés dans les projets. Ainsi, parmi celles qui sont visibles, la présence de *Sığınmacılar ve Göçmenlerle Dayanışma Derneği* (Association for Solidarity with Asylum Seekers and Migrants); de *MUDEM* (Refugee Support Center) ainsi que de *KEDV* (Fondation for the support of women's work) ressortent le plus. Ces dernières sont des organisations locales, ce qui peut être un atout pour l'utilisation efficace des ressources locales. Cependant lorsqu'on jette un coup d'œil sur leurs principales missions, il en ressort principalement le soutien aux réfugiés et aux migrants. Si on continue dans la liste, ces trois organisations sont suivies par les « Women and Women's rights NGO », dont les noms ne sont pas aussi explicitement précisés. La participation de ces organisations de la société civile variées représente ce qu'on appelle le « cosmoféminisme onusien » (Giraud, 2018, p.65). La forte présence des OSC-ONG (presqu'équale au gouvernement national : 32% comparé à 36%, voir tableau) peut s'expliquer par le désir de l'ONU de travailler avec la société civile. En effet, selon Jules Falquet, la stratégie de l'ONU consiste en la transformation des mouvements sociaux en

ONG partenaires. Une ONG est considérée « moins menaçante » comparée à un mouvement social qui est politique et qui est susceptible d'avoir une portée révolutionnaire, selon l'auteure (Falquet, 2003, p.184). Elle explique que ces ONG s'institutionnalisent au rythme des priorités des conférences de l'ONU ainsi que des sources de financement. L'agenda est alors défini par les contributeurs, et non en fonction des objectifs de mobilisation des acteurs collectifs. Par conséquent on assiste à la dépolitisation du genre et à la diminution de la potentialité transformatrice du concept (Falquet, 2003). Cette extension et intensification du genre dans l'agenda international ont « pour effet l'extension de l'hégémonie néolibérale à l'échelle du monde, ainsi que le dessaisissement de la cause des femmes et des savoirs féministes » (Cîrstocea et al., 2018, p.12).

Les compagnies privées dans l'opérationnalisation du projet qui sont visibles et qui ressortent le plus sont Koç Holding et les firmes de cosmétiques telles qu'Avon, Johnson&Johnson, Unilever, Colgate-Plamolive, Glaxosmithkline (GSK). La présence des firmes pharmaceutiques et hygiéniques peut s'expliquer par la transversalité avec l'ODD 3. Même si la présence de ces compagnies de beauté peut s'avérer être une image féministe, cependant la réalité de leur activité est différente : cette industrie, suivant la logique du marché manipule et exploite l'insécurité des femmes, produit les stéréotypes de genre et promeut des normes de beauté inatteignables (Laham, 2020).

Finalement, il reste le dernier élément : les contributeurs. Dans tout projet de développement nous dit Olivier de Sardan, il y a la rente du développement qui peut prendre la forme d'une appropriation politique (Olivier de Sardan, 1995). Les données

permettent de mettre en lumière la rente du développement qui se fait avec « l'international ». Certes, la partie prenante turque est présente avec des compagnies telles que Sabancı ou Anadolu Efes et quelques ministères, la contribution du gouvernement local ne dépasse pourtant pas les 5% (voir Annexe 4). Nos calculs montrent que parmi les 33 types d'acteurs, celui qui ressort en premier est l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement, avec une présence égale à 27%, suivie par le gouvernement du Japon avec 12%, et la Commission européenne avec 8%. On précise qu'étant donné le manque d'accès au montant d'argent alloué par chacun des contributeurs, ce qui a été pris en compte est le nombre de fois qu'ils sont apparus dans les projets et non leur contribution financière globale. Ainsi, les contributeurs internationaux semblent être plus impliqués comparé aux acteurs locaux.

Cette mise à plat du Programme en général démontre que l'ONU met en place un système à géométrie variable, c'est-à-dire, un dispositif participatif. Les acteurs sont variés tels que les gouvernements local et étranger, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et le milieu académique, ce qui met en lumière la capacité d'agentivité de l'ONU. Sans oublier aussi que l'organisation bénéficie d'un financement considérable. En favorisant la diversification ainsi que la participation active des acteurs, l'ONU semble s'assurer que toutes les voix sont entendues et que les décisions prises soient représentatives de la diversité des besoins et des perspectives. Néanmoins, cette multiplicité des partenaires viennent chacun avec des objectifs, des intérêts, des normes et des visions différents, qui ne sont pas nécessairement spécialisés sur le genre et encore moins féministes.

Chapitre 3 : Lecture critique des deux projets

À présent, nous allons situer les deux projets qui furent accessibles (au moment de la rédaction) en ligne dans cette architecture générale du Programme. Tout d'abord, nous mettrons l'accent sur la remise en question des partenariats suivie par celle des bénéficiaires.

Analyse des partenariats :

Tout d'abord, les deux projets que nous analyserons prochainement sont menés par le slogan : « leave no one behind » (ne laisser personne de côté). Cette approche « leave no one behind » qui se reflète dans les ODD est la promesse transformatrice de l'ONU dans son Agenda 2030. Elle représente l'une des valeurs universelles de l'ONU qui vise à ce que le développement profite à toutes les composantes des populations (*UNSDG | Leave No One Behind*, s. d.). Par conséquent, l'approche reconnaît que le développement ne peut être considéré comme réussi que s'il profite à tous et toutes, sans discrimination ni exclusion. Or, l'appropriation des normes telles que l'« égalité des sexes » et leur internationalisation limitent la probabilité d'avoir des alternatives au niveau des interventions locales. Autrement dit, l'imposition des projets uniformes pour « tous » sous-entend qu'aucune autre alternative n'est considérée bonne ou est acceptée.

Le premier projet s'intitule « Improvement of reachable NEET women's skills and employment ». Il s'agit d'un projet qui vise comme son nom l'indique; les femmes NEET. Cet acronyme est pour "Not in Education, Employment, or Training" et désigne ainsi les

femmes ne poursuivant pas d'études, sans emploi et ne suivant pas de formation. C'est un projet qui est planifié pour une durée de 3 ans (2021-24). La stratégie du projet est celle d'une approche « multi-stakeholder », en français, multi-parties prenantes. Cette approche désigne le fait qu'il existe une multiplicité d'acteurs concernés dans la phase d'élaboration, l'effectivité et l'efficacité de l'application d'un projet : « il s'agit ainsi d'appliquer le principe selon lequel toutes les personnes affectées par une décision devraient être incluses dans les discussions à son propos » (Ruwet, 2010, p.1116). Dans le cadre de ce projet, les principaux acteurs sont le ministère de la Famille et des Services sociaux et le ministère du Travail et de la Sécurité sociale en tant que partenaires opérationnels et Sabancı Foundation comme étant le contributeur. Il s'agit d'une fondation philanthropique, qui appartient à l'entreprise familiale, Sabancı Holding (Fakhrurrazi Ahmad, 2020), qui a contribué de manière significative à l'ouverture de la Türkiye à l'étranger et a réussi à attirer des flux d'exportation. Elle constitue l'une des épinés dorsales de l'économie turque (Aslan, 2019). Le budget total du projet s'élève à 2.225 millions dollars. Il est aussi noté à plusieurs reprises la collaboration avec les ONG, cependant on cite les noms de quelques-uns seulement une fois vers la fin du document. On remarque tout au long de la présentation du projet que différents types d'acteurs (du privé au public) sont énumérés ce qui montre qu'il existe bel et bien un partenariat, cependant on n'a pas accès ce que ces acteurs font exactement; aux modalités de leurs échanges les uns avec les autres. Autrement dit on n'a pas accès à leurs « propres agendas » à part le fait qu'ils « support » (soutiennent), « strengthen » (renforcent) et « participate » (participent). Ainsi, la technicité du projet nous rapproche de ce qu'on appelle « l'ingénierie sociale » (Olivier de Sardan, 2021). Olivier de Sardan note aussi que « pour une médiation, il faut des médiateurs » (Olivier de

Sardan, 1995, p. 153). Certes, il est précisé que le projet sera mené en collaboration avec ces acteurs, le document ne précise pas explicitement leurs rôles en tant que médiateurs. Plus précisément, il est vaguement spécifié combien de chefs de projets, d'assistants ils vont embaucher et les équipes qui seront formées, sans expliciter leurs compétences nécessaires, ni leur relation aux populations vulnérables et marginalisées. Ainsi, on se pose la question de savoir ce que serait le point commun qui relierait ces acteurs entre eux à part d'allouer du budget ? En effet, dans ce cas-ci, on note que la question n'est pas de l'ordre de financement, mais plutôt au niveau d'un manque de transparence en ce qui concerne les pratiques locales et les réseaux informels entre les acteurs dans l'allocation des ressources et la mise en œuvre des projets. On voit alors que cette dimension d'ingénierie sociale (organisation bureaucratique et par projet) dilue la politisation du genre dans la participation, l'institutionnalisation, la multiplication des partenaires qui priment sur l'autonomisation des femmes.

La nature du deuxième document diffère de la première dans le sens où il est plus vague puisqu'il s'agit d'un projet quinquennal pour le pays en général (country programme 2021-25). Trois objectifs sont explicités dans ce projet : Santé sexuelle et reproductive (Sexual and reproductive health); Autonomisation des femmes (Empowerment of women) et Dynamique de la population (Population dynamics), pour lesquels 14.45 millions dollars sont alloués. On remarque aussi que ce projet croise l'ODD 3 sur la santé et le premier projet sur le travail décent avec l'ODD 8. Cela démontre encore une fois que l'ODD 5 est inextricablement lié aux autres objectifs et qu'il y a appel à une approche transversale pour un développement durable. En effet, « l'inégalité désavantage les femmes et les filles

quelle que soit leur position sociale, et où qu'elles soient dans le monde » que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation « ou à d'autres secteurs étant mises en œuvre dans des contextes très sexospécifiques » (Morgan et al., 2020, p.180). Cependant, les modalités de déploiement de ces projets font aussi courir le risque que la dimension genre soit diluée dans des enjeux démographiques, économiques ou éducatifs, etc. Dans le cadre de ce second projet, on note encore la présence du dispositif participatif onusien; une longue liste de partenaires est précisée (plus de 20 au total). Cependant, le document se contente de seulement les lister et on ne sait pas exactement quels OSC-ONG seront impliqués. Il est précisé ainsi : « NGOs/CSO's working on serving women, youth, refugees, people with disabilities ». Le fait que les noms de ces derniers ne sont pas communiqués peut être attribué soit à un manque de préparation ou à un manque de transparence. Il est possible de voir la dilution du genre sous d'autres enjeux tels que la jeunesse, les réfugiés, les personnes handicapées.

L'analyse des partenariats des deux projets nous montre qu'il y a d'abord un problème de précision à deux niveaux. Premièrement, on n'a pas accès aux détails des interactions entre les acteurs. Deuxièmement, certes la plupart des acteurs sont cités, les noms des ONG ne sont pas spécifiés, en tout cas à partir des documents de projets qui nous sont accessibles. La recherche sur internet et « à distance » limite la précision de nos réflexions et la portée de nos conclusions.

Analyse des bénéficiaires :

La stratégie du premier projet en question consiste en le ciblage de deux groupes cibles : invisible NEET et atteignable (reachable) NEET. Guérin explique que sur la scène globale, les femmes sont désormais des « sujets financiers » (Guérin, 2018, p.229). Ce projet peut être ainsi vu selon cette logique. En effet, les femmes sans emploi et précarisées ne sont pas considérées non seulement comme des mères et travailleuses, mais aussi comme des consommatrices et emprunteuses. C'est la façon de les faire participer au monde globalisé (Guérin, 2018). Le projet se manifeste par la création d'un portail digital, organisation des symposiums annuels, des table-rondes, board-meetings, mentorat, stages, etc. En effet, on remarque qu'il existe de nombreux « mini-projets » à l'intérieur d'un projet général. Ce type d'activités est facile à réaliser pour l'ONU et ses partenaires, mais lorsqu'on jette un coup d'œil sur les bénéficiaires, on remarque qu'il y a une coupure. Est-ce possible ou encore efficace de rassembler les femmes analphabètes et pauvres dans un symposium ? Ou encore, toutes les femmes ont-elles les moyens et un accès régulier à l'internet pour pouvoir utiliser le portail digital ? Lorsqu'on s'intéresse aux résultats attendus par le projet qui sont présentés sous forme de tableau pour 3 objectifs différents, on peut voir qu'il y a aussi des nuances avec les réalités des femmes turques. En effet, dans le cadre du projet, on s'attend à ce que 1) les problèmes et les besoins des femmes NEET soient soulevés dans les forums nationaux afin d'activer les parties prenantes et les institutions concernées, 2) sensibilisation et autonomisation des femmes NEET invisibles et atteignables, 3) amélioration des compétences et des possibilités d'emploi des femmes NEET atteignables. Or, l'étude menée par Özveren et Dama démontre que les réponses données à la question de savoir pourquoi les femmes quittent leur emploi sont : avoir un

enfant, le harcèlement moral, de faibles salaires, le mariage, le harcèlement par les hommes au travail, la fatigue au travail, le fait de ne pas être en mesure de s'acquitter des tâches ménagères et, évidemment, la pandémie (Özveren & Dama, 2022). Même si l'entièreté de ces éléments n'apparaît pas dans la partie où les défis du projet sont présentés, il est possible de voir que les résultats attendus du projet ne visent pas à éradiquer directement ces problèmes. En effet, si on se contente de résoudre le problème en créant des opportunités d'emploi et d'éducation pour les femmes, il ne s'agit que d'un « soulagement provisoire pour un problème endémique » (Morgan et al., 2020, p.181). Il conviendrait alors de dépasser les répertoires d'actions actuels, et leur élitisme, au profit de la recherche d'une transformation des systèmes et des structures qui perpétuent les inégalités de genre. En effet, ce qu'on observe c'est que ces initiatives visent plutôt à trouver/chercher quels sont les problèmes que de proposer des solutions pratiques et accessibles pour les résoudre. Cela peut être en raison de la difficulté à identifier les problèmes à cause d'un manque de collecte de données, car il s'agit d'un problème soulevé, dans les documents, relatif au contexte de la Türkiye. Il est noté qu'il n'existe pas de données fiables. Dans l'autre cas, dans le deuxième projet, on vise à ce que les groupes vulnérables (qui incluent les femmes) puissent avoir une capacité renforcée d'accès aux institutions de santé, de reproduction, de protection, etc. Ici, on observe que ces initiatives mettent l'accent sur les symptômes plutôt que les causes. En d'autres termes, le projet cherche à renforcer, mais n'attaque pas aux raisons pour lesquelles ces groupes n'ont pas accès aux services.

On remarque aussi que les projets sont remplis de lexique bureaucratique, au profit d'actions bureaucratiques : « les mots ont constamment été à la charnière de l'évolution

des idées et de l'infléchissement des politiques du développement : filtres, voire barrières, les mots peuvent freiner ou empêcher la circulation des idées du champ académique vers le champ de politiques du développement, mais aussi dans le sens inverse » (Cartier-Bresson et al., 2009, p.725). S'intéresser au langage d'un projet est synonyme de définir « la personnalité du projet » (Olivier de Sardan, 1995, p. 169). Olivier de Sardan défend que les institutions ainsi que les opérateurs de développement possèdent un langage-développement avec une configuration développementaliste qui n'arrive pas à pénétrer les langages locaux. Et ce non pas pour des raisons linguistiques, mais parce qu'ils ne partagent pas la même configuration développementaliste, les références culturelles et professionnelles. Un assistant technique expatrié dans une recherche sur l'aide au développement au Niger énonce :

« On a créé un tas d'organisations bilatérales, gouvernementales, non gouvernementales et chacun vient avec sa vision messianique, ou avec un discours un peu discours idéologique pour justifier son intervention. Dans les institutions des Nations Unies, on définit la vérité, et ensuite on envoie des apparatchiks sur le terrain pour prêcher la bonne parole, et il faut que ça passe, il faut que ça passe dans tous les pays. » (Delville & Abdelkader, 2010, p.30)

En effet, Oliver de Sardan explique qu'au moment de contact entre langage local (dans la mise en œuvre) et le langage-développement du projet, les deux ne communiquent pas : « le langage-développement, sous la forme particulière d'un langage-projet, sert essentiellement à la reproduction des projets sans pénétrer le langage local » (Olivier de Sardan, 1995, p.165). Dans l'analyse des deux projets, les mots-clés les plus récurrents sont améliorer (improve), soutenir (support), inclure (include), renforcer (strengthen) : les mots du développement typiques des prescriptions internationales. On est ainsi plutôt dans l'efficacité avec un langage techno-managérial que dans le langage des

destinataires ou dans la recherche d'une réflexion sur leurs besoins. Il n'y a pas vraiment de communication ou de mise en relation entre les mots des prescriptions internationales et le contexte pratique dans lequel évoluent les bénéficiaires potentielles des deux projets.

Un sujet particulièrement traité et qui revient souvent dans le second document est celui des migrants (syriens) en général, sans spécifier les femmes migrantes. En effet, on note aussi que les femmes ne constituent pas une catégorie en tant que telle dans ce projet. Elles font partie d'une catégorie parmi d'autres groupes vulnérables. Dès lors qu'on ne les prend pas directement en compte, il est difficile de mettre en œuvre et réaliser les projets qui visent à améliorer leurs conditions. C'est aussi un problème soulevé dans les politiques de retour de l'Union européenne par Askola (Askola, 2010). À travers l'étude des migrations illégales et les défis auxquels les femmes font face, cette auteure démontre que la création des catégories vulnérables ignore paradoxalement la vulnérabilité des personnes les plus vulnérables, comme les femmes dans le besoin. En d'autres termes, moins on spécifie les femmes au profit d'une exhaustivité des cibles, plus il est difficile d'identifier les causes sous-jacentes du problème et de les éradiquer.

Conclusion

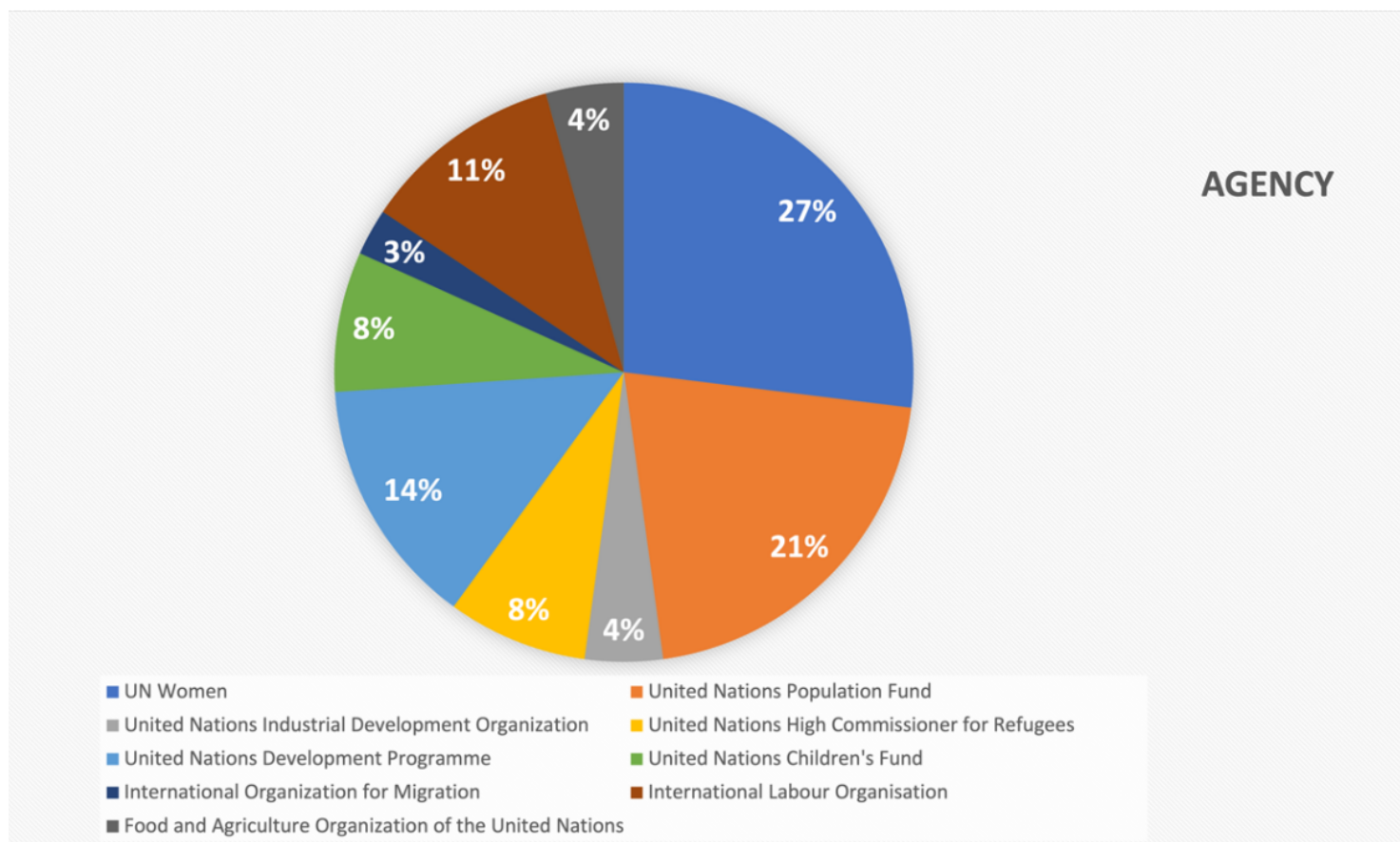
Dans cette recherche, nous avons cherché à connecter les niveaux local et global (international) en faisant référence aux acteurs et actrices tels que les institutions étatiques, les organisations internationales, locales, les universitaires et les femmes bénéficiaires des politiques d'aide au développement. Le dispositif inclusif et participatif onusien (l'agentivité) apparaît légitime. Cependant, il nous semble pertinent de maintenir une perspective critique et un regard méfiant y compris lorsqu'il s'agit de « faire le bien » (Fisher, 1997). Cette mobilisation et appropriation du genre par l'ONU méritent des analyses. L'analyse du Programme de l'ODD 5 et des deux projets montre qu'il s'agit des prescriptions internationales bureaucratiques via lesquelles l'ONU définit ce qu'on entend par l'égalité entre les sexes et les moyens d'y parvenir. Le genre devient ainsi un outil hégémonique que seule la critique constante, les appropriations locales et contextualisées peuvent battre en brèche. Les acteurs impliqués dans les projets mettent en lumière qu'il s'agit d'un dialogue entre les partenaires internationaux et que le gouvernement national y est présent pour justifier sa légitimité sur la scène internationale. Il est certain que la promotion de ces normes internationales a permis de développer et d'organiser de nombreux mouvements féministes en Türkiye, cependant, elles n'ont pas pu atteindre la hauteur de leurs ambitions et nécessitent un appui étatique. Il est ainsi nécessaire de rompre avec les politiques de l'offre universalistes afin d'adopter un universalisme réitératif qui se fonde sur un réajustement avec les besoins locaux y compris en appuyant une participation durable du gouvernement. Le 18 septembre sera le sommet des ODD 2023, serait-il possible d'atteindre une universalité qui n'est pas hégémonique ?

Annexes

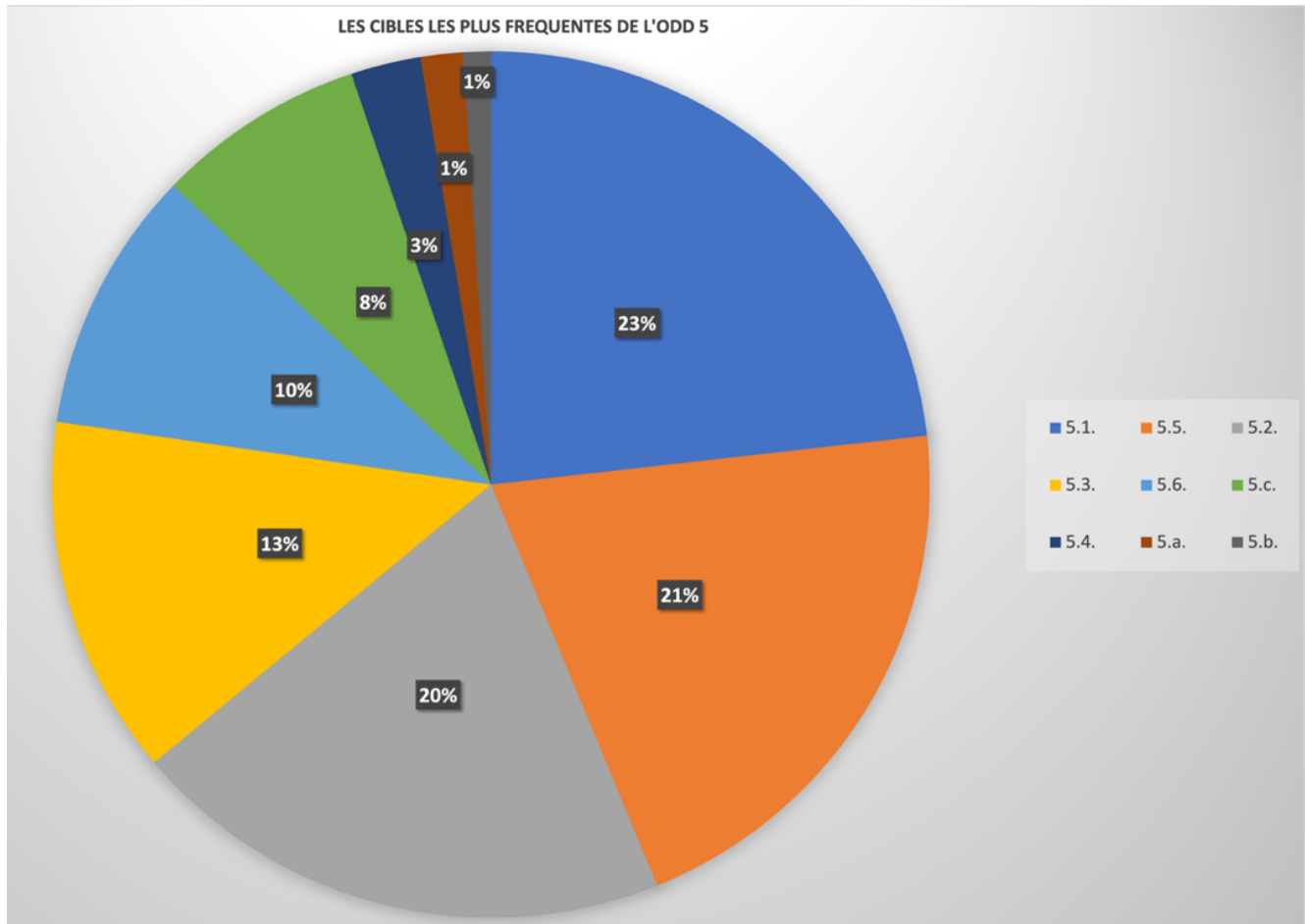
On précisera, ici, encore une fois que les graphiques ont été obtenus à partir d'une transcription des données du web par la chercheuse elle-même sur Excel. Les données ont été tirées une par une pour chacun des projets à partir du site web officiel *United Nations Türkiye*⁵.

⁵ <https://turkiye.un.org/en/sdgs>

Annexe 1 : Les agences de l'ONU présentes dans les projets en cours pour 2022

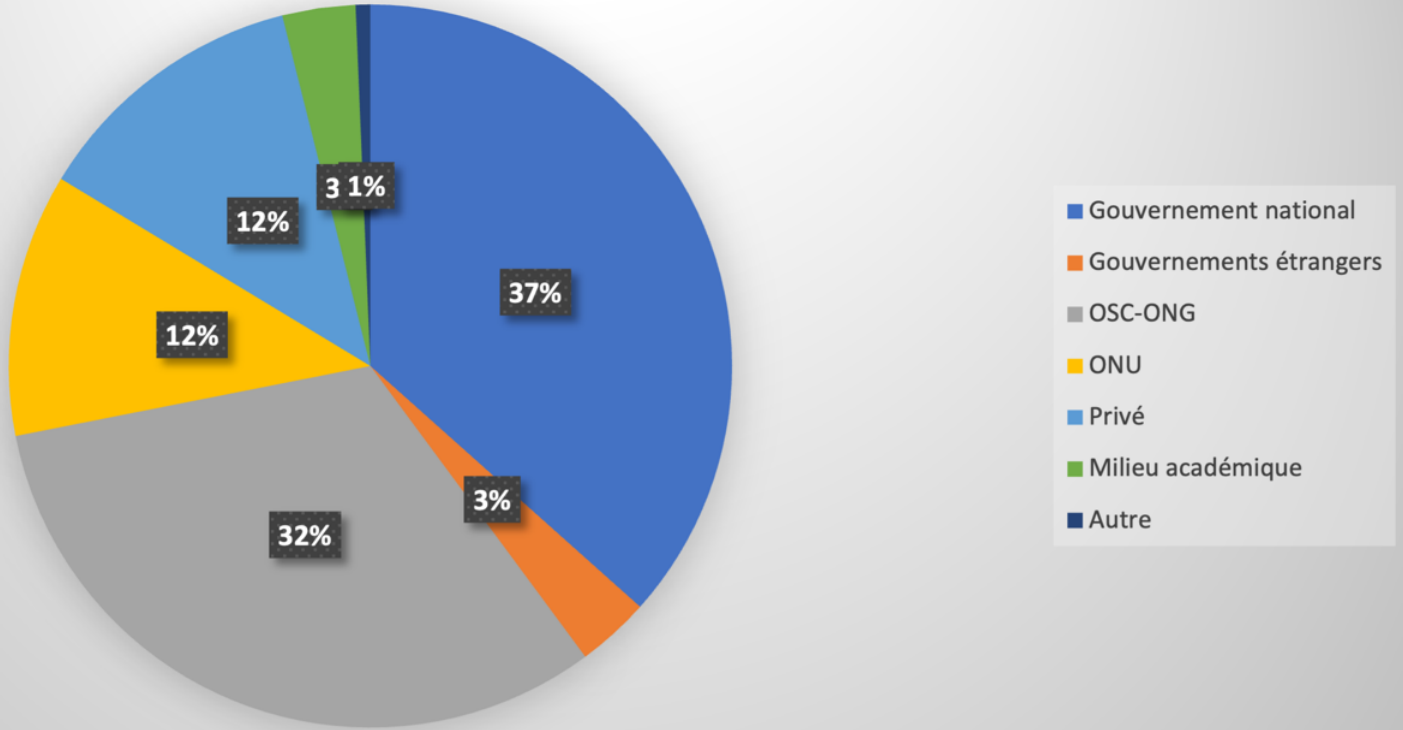


Annexe 2 : Les cibles visées par les projets

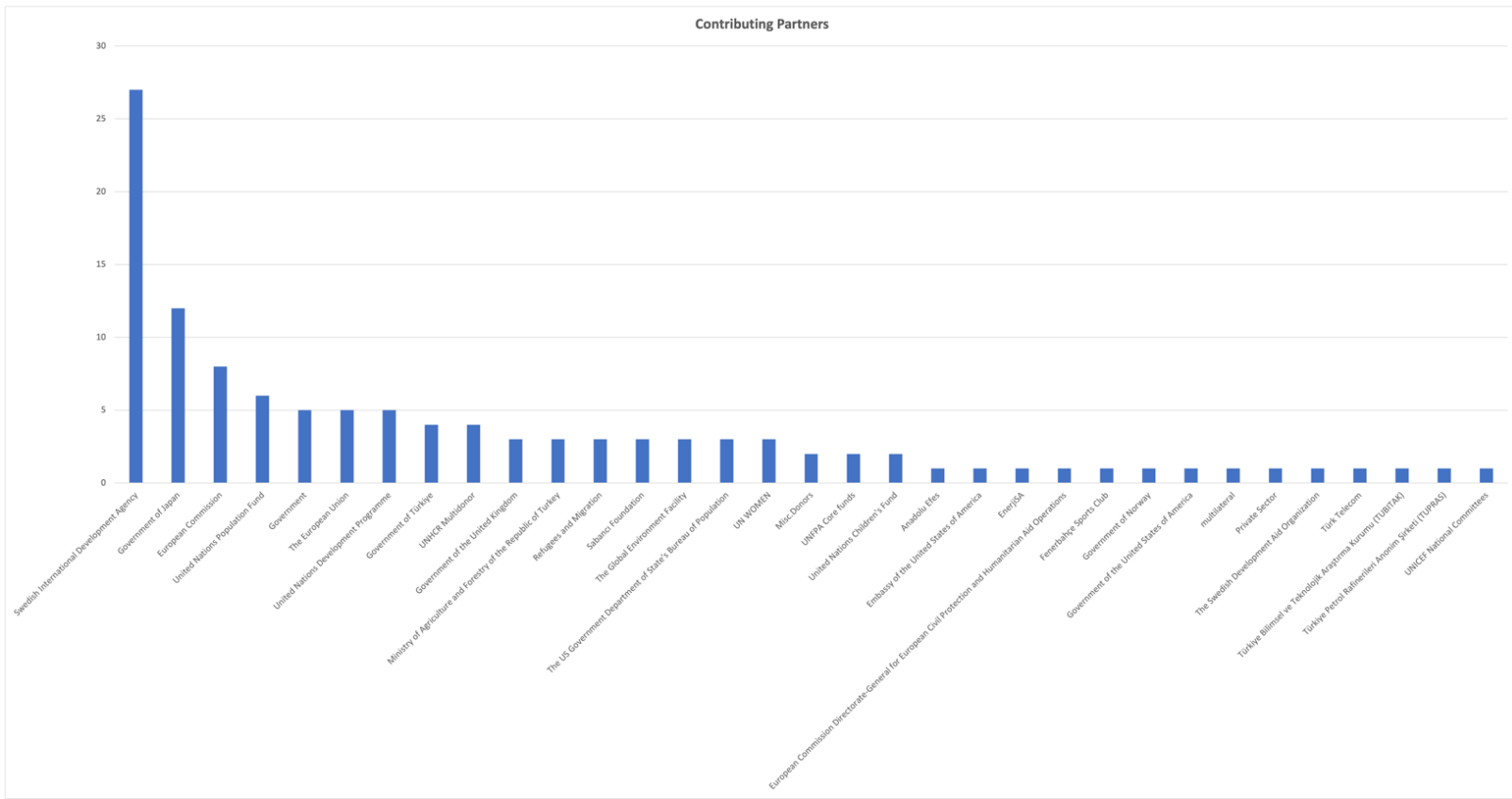


Annexe 3 : Les partenaires opérationnels des projets

Implementing Partners opérationnels



Annexe 4 : Les contributeurs aux projets



Bibliographie

- Aggarwal, B., & Chakraborty, L. (2016). The 2030 Sustainable Development Goals and Measuring Gender Inequality : A Technical Articulation for Asia-Pacific. *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2727427>
- Arat, Y. (2000). From Emancipation To Liberation : The Changing Role of Women in Turkey's Public Realm. *Journal of International Affairs*, 54(1), 107-123.
- Askola, H. (2010). 'Illegal Migrants', *Gender and Vulnerability : The Case of the EU's Returns Directive* (SSRN Scholarly Paper 1948830). <https://papers.ssrn.com/abstract=1948830>
- Aslan, I. (2019). *Aile Şirketlerinde Performans Yönetimi- Performance Management in Family Companies* (p. 179-213).
- Badie, B. (2013). 5. La « noblesse » occidentale. In *La diplomatie de connivence* (p. 135-156). La Découverte. <https://www.cairn.info/la-diplomatie-de-connivence--9782707176660-p-135.htm>
- Bonnafous, S., & Krieg-Planque, A. (2014). L'analyse du discours. In *Sciences de l'information et de la communication: Vol. 2e éd.* (p. 223-238). Presses universitaires de Grenoble. <https://doi.org/10.3917/pug.olive.2014.01.0223>
- Boussichas, M. (2019). *Des Objectifs du Millénaire pour le développement à l'Agenda 2030*.
- Butler, J. (2000). *Contingency, hegemony, universality : Contemporary dialogues on the left*. Verso.
- Carlsen, L., & Rainer, B. (2021). *Gender Equality in Europe : The Development of the Sustainable Development Goal No. 5 Illustrated by Exemplary Cases*. 158(3), 1127-1151. <https://doi.org/10.1007/s11205-021-02732-5>
- Cartier-Bresson, J., Destremau, B., & Lautier, B. (2009). Les mots du développement : trajectoires et pouvoirs. Introduction. *Revue Tiers Monde*, 200(4), 725-734. <https://doi.org/10.3917/rtm.200.0725>
- Cheviron, D. D. N. T., Çeler, Z., & Şahan, A. G. M. (2012). La participation des femmes à la vie politique en Turquie. *Galatasaray Üniversitesi İletişim Dergisi*, 17, Article 17.
- Cin, F. M., Gümüş, S., & Weiss, F. (2021). Women's empowerment in the period of the rapid expansion of higher education in Turkey : Developments and paradoxes of gender equality in the labour market. *Higher Education*, 81(1), 31-50. <https://doi.org/10.1007/s10734-020-00587-2>

Cîrstocea, I., Lacombe, D., & Marteu, É. (2018). Le genre : Catégorie globalisée d'action publique et de production de savoirs. In *La globalisation du genre* (p. 7-22). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.3917/pur.lacom.2018.01.0007>

Compétences et prises de décision de l'ONU. (s. d.). ONU France. Consulté 9 février 2023, à l'adresse <https://unric.org/fr/ressources/lonu-en-bref/competences-et-prises-de-decision-de-lonu/>

Corcuff, P. (2011). *Les nouvelles sociologies*. Armand Colin. <https://journals.openedition.org/lectures/5720>

Coşkunarda, G. (2020, mars 7). Özgürlük ve eşit haklar için! *Hürriyet*. <https://www.hurriyet.com.tr/kelebek/hurriyet-cumartesi/ozgurluk-ve-esit-haklar-icin-41462935>

Country Programme Document « Government capacity building : Trainings on Population issues and Sustainable Development ». (s. d.). Consulté 24 avril 2023, à l'adresse https://www.unfpa.org/sites/default/files/portal-document/DP.FPA_CPD_TUR_7.eng_.pdf

Cox, R. W. (1996). *Approaches to world order*. Cambridge University Press.

De Milly, H. (2015). Les Objectifs de Développement Durable : Éléments d'analyses et impacts possibles pour les agences d'aide. *Techniques Financières et Développement*, 121(4), 37-48. <https://doi.org/10.3917/tfd.121.0037>

Delville, P. L., & Abdelkader, A. (2010). ' 'A cheval donné, on ne regarde pas les dents ' '. *Les mécanismes et les impacts de l'aide vus par des acteurs nigériens*. <https://hal.ird.fr/ird-03655645/document>

Dionne, E., & Fleuret, C. (2016). L'analyse de données secondaires dans le cadre d'évaluation de programme : Regard théorique et expérientiel. (French). *Canadian Journal of Program Evaluation*, 31(2), 253-261. <https://doi.org/10.3138/cjpe.142.000>

Eboko, F. (2015). *Repenser l'action publique en Afrique. Du sida à la globalisation des politiques publiques*, Paris, Karthala, 2015, 264 pages (Text 13). Face à face; IRD – INSERM – Université de la Méditerranée Aix-Marseille. <https://journals.openedition.org/faceaface/1072>

Fakhrurrazi Ahmad, M. (2020). *Determinants of Corporate Waqf Contribution from the Perspective of Muslims in Malaysia | ICR Journal*. <https://icrjournal.org/index.php/icr/article/view/768>

Falquet, J. (2003). L'ONU, alliée des femmes ? : Une analyse féministe du système des organisations internationales. *Multitudes (Paris, France)*, 11(1), 179-. <https://doi.org/10.3917/mult.011.0179>

Giraud, I. (2018). Féminisme et démocratie cosmopolitique dans les instances internationales à Genève. In *La globalisation du genre* (p. 65-87). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.3917/pur.lacom.2018.01.0065>

Global Gender Gap Report 2020. (s. d.). World Economic Forum. Consulté 9 février 2023, à l'adresse <https://www.weforum.org/reports/gender-gap-2020-report-100-years-pay-equality/>

Guérin, I. (2018). Les femmes comme sujets financiers. In *La globalisation du genre* (p. 229-251). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.3917/pur.lacom.2018.01.0229>

Gunluk-Senesen, G. (2021). Wellbeing gender budgeting to localize the UN SDGs : Examples from Turkey. *Public Money & Management*, 41(7), 554-560. <https://doi.org/10.1080/09540962.2021.1965402>

Hibou, B. (1998). Retrait ou redéploiement de l'Etat ? *Critique internationale*, 1(1), 151-168. <https://doi.org/10.3406/criti.1998.1363>

Hugon, P. (2016). Du bilan mitigé des Objectifs du Millénaire pour le développement aux difficultés de mise en œuvre des Objectifs de développement durable. *Mondes en développement*, 174(2), 15-32. <https://doi.org/10.3917/med.174.0015>

Igrioglu, G., Ostry, A., & Allam, M. (2020). Integrated Governance for Coherent Implementation of the SDGs in Egypt. *OECD Working Papers on Public Governance*, Article 35. <https://ideas.repec.org/p/oec/govaaa/35-en.html>

Kama Özelkan, F. (2009). *The politics of women's empowerment : The transformative struggles of Kamer and Mor Çatı against violence / Kadınların güçlenme politikaları : Kamer ve Mor Çatı'nın şiddete karşı dönüştürücü mücadeleleri*. <https://tez.yok.gov.tr/UlusalTezMerkezi/tezDetay.jsp?id=21UDxgA0C3Afs90RRJJxg&no=MwkuUduoZ94WN320BPYwZQ>

Karagöz, B. (2008). Türkiye'de 1980 sonrası kadın hareketinin siyasal temelleri ve "ikinci dalga" uğrağı. *Memleket Siyaset Yönetim*, 3(7), Article 7.

Khushik, F., & Diemer, A. (2021). Using the iSDG Model as a Policy-Making Guiding Tool to Achieve SDG 4 in Developing Countries : A Case Study on Pakistan. *Modern Economy*, 12(01), 227-246. <https://doi.org/10.4236/me.2021.121012>

Kian, A. (2018). Genre globalisé et stratégies créatives contre les inégalités en Turquie : La Plateforme des femmes de la capitale (Baskent Kadın Platformu Derneği). In *La globalisation du genre* (p. 113-136). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.3917/pur.lacom.2018.01.0113>

Krippendorff, K. (2018). *Content Analysis : An Introduction to Its Methodology*. SAGE

Publications.

Lacombe, D. (2018). Langage international des droits humains et politisation des violences intrafamiliales et sexuelles, Nicaragua (1979-1996). In *La globalisation du genre* (p. 137-160). Presses universitaires de Rennes.
<https://doi.org/10.3917/pur.lacom.2018.01.0137>

Laham, M. (2020). *Made Up : How the Beauty Industry Manipulates Consumers, Preys on Women's Insecurities, and Promotes Unattainable Beauty Standards*. Rowman & Littlefield.

Melonio, T., & Tremel, L. (2021). Climat, biodiversité, inégalités... comment remettre les ODD sur les rails. In *Climat, biodiversité, inégalités... comment remettre les ODD sur les rails* (p. 1-40). Agence française de développement.
<https://doi.org/10.3917/afd.melon.2021.01.0001>

Morgan, R., Dhatt, R., Kharel, C., & Muraya, K. (2020). *Une approche disparate de l'égalité de genre affaiblit les ODD : Le temps d'une action transversale*. 27(3), 180-183.
<https://doi.org/10.1177/1757975920949747>

Nay, O., & Petiteville, F. (2011). Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales. *Critique internationale*, 53(4), 9-20.
<https://doi.org/10.3917/crii.053.0009>

Nussbaum, M. C. (2008). *Femmes et développement humain : L'approche des capacités*. Des femmes-Antoinette Fouque.

Olivier de Sardan, J.-P. (1995). *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*. APAD.

Olivier de Sardan, J.-P. (2021). 7. Le mode développementiste de gouvernance. In *La revanche des contextes* (p. 289-317). Karthala. <https://www.cairn.info/la-revanche-des-contextes--9782811123628-p-289.htm>

Özveren, A. D., & Dama, D. Ö. Ü. N. (2022). Türkiye'de Toplumsal Cinsiyet Eşitsizliğine Dair Mevcut Durum Algısı. *Çalışma İlişkileri Dergisi*, 13(1), Article 1.

Passeron, J.-C. (1991). *Le raisonnement sociologique : L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*. Nathan.

Project Document « Improvement of reachable NEET women's skills and employment ». (s. d.). Consulté 24 avril 2023, à l'adresse
[https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/TUR/Project%20Document%20-%20NEET%20Women%20\(Signed\).pdf](https://info.undp.org/docs/pdc/Documents/TUR/Project%20Document%20-%20NEET%20Women%20(Signed).pdf)

Rist, G. (2013). *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale* (4e éd. e éd.).

Presses de Sciences Po.

Ruwet, C. (2010). Que représentent les stakeholders ? Le cas de l'élaboration d'ISO 26000. *Revue française de science politique*, 60(6), 1115-1135. <https://doi.org/10.3917/rfsp.606.1115>

Sampson, Steven. (1996). Chapter 6 The social life of projects. In E. D. Hann Chris, *Civil Society : Challenging Western Models* (p. 119-141). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203633861>

Şimga, H. (2019). Le féminisme en Turquie : Entre modernisme et conservatisme. *Diogene*, 267-268(3-4), 199-216. <https://doi.org/10.3917/dio.267.0199>

Sustainable Development Goal 5 : Gender Equality | United Nations in Türkiye. (s. d.). Consulté 16 mars 2023, à l'adresse <https://turkiye.un.org/en/sdgs/5>

Sustainable Development Report 2022. (s. d.). Consulté 9 février 2023, à l'adresse <https://dashboards.sdindex.org/>

Thérien, J.-P. (2019). Les Objectifs du développement durable : Quoi de neuf ? In *Enjeux et défis du développement international : Acteurs et champs d'action*.

Tufan, S. (2022, octobre 8). Kadınlar, Medeni Kanun'da yazan « eşitliği » arıyor, « gerçek » sorunlara çözüm istiyor. *Cumhuriyet*. <https://www.cumhuriyet.com.tr/siyaset/kadinlar-medeni-kanunda-yazan-esitligi-ariyor-gercek-sorunlara-cozum-istiyor-1989880>

Türkiye'de 2022'de 334 kadın öldürüldü – DW – 02.01.2023. (s. d.). dw.com. Consulté 15 mars 2023, à l'adresse <https://www.dw.com/tr/t%C3%BCrkiyede-2022de-334-kad%C4%B1n-%C3%B6ld%C3%BCr%C3%BCld%C3%BC/a-64261797>

UNFPA & les Objectifs de Développement Durable. (s. d.). Fonds des Nations Unies pour la population. Consulté 30 juillet 2023, à l'adresse <https://www.unfpa.org/fr/sdg>

UNSDG | Leave No One Behind. (s. d.). Consulté 14 août 2023, à l'adresse <https://unsdg.un.org/2030-agenda/universal-values/leave-no-one-behind>

Venesson, P. (2008). Case studies and process tracing : Theories and practices. *Porta et Keeting (Dir.) Approaches and Methodologies in the Social Sciences. A Pluralist Perspective*, p.223-239.

Walzer, M. (1992). Les deux universalismes. *Esprit (Paris. 1932)*, 16(187 (12)), 114-133.

Yalçın-Riollet, M. (2016). Du rôle de l'internationalisation dans la circulation des dispositifs participatifs. Le cas de l'Agenda 21 local en Turquie. *Participations*, 14(1), 153-176. <https://doi.org/10.3917/parti.014.0153>